

Votre interlocuteur :

Christine CHASSY

☎ +4.78.63.43.92 📠 +4.78.63.49.70

e-mail : cchassy@grandlyon.org

Compte- rendu

27 novembre 2013

→ Commission locale du secteur Sauvegardé du Vieux Lyon et de l'AVAP des pentes de la Croix Rousse

Membres de la Commission Locale :

Gérard COLLOMB	Président du Grand Lyon	Présent
Jean François CARENCO	Préfet de la Région Rhône-Alpes et du Rhône	Absent
Gilles BUNA	Vice-président du Grand Lyon, chargé de l'urbanisme appliqué	Représenté par Gérard CLAISSE
Martine DAVID	Vice-présidente du Grand Lyon, chargée du PLU et du SCOT	Excusée
Alexandrine PESSON	Conseillère communautaire du Grand Lyon	Excusée
Thomas RUDIGOZ	Conseiller communautaire du Grand Lyon	Présent
Michel HAVARD	Conseiller communautaire du Grand Lyon	Excusé
Bruno ANDRE	Sous-préfet du Rhône	Représenté par Isabelle DAVID
Jean-François MARGUERIN	Directeur Régional des affaires culturelles Rhône-Alpes	Présent
Pierre FRANCESCHINI	Chef de l'unité territoriale de l'Architecture et du Patrimoine du Rhône	Présent
Marion BAZAILLE	Directrice Départementale des Territoires du Rhône	Représentée par Bruno DEFRANCE
Françoise NOARS	Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement de Rhône-Alpes	Représentée par Olivier MURRU
Annick LIOUD	Présidente Honoraire - Association renaissance du Vieux Lyon	Présente
Denis EYRAUD	Président de l'Union des Comités d'Intérêts Locaux du Grand Lyon	Présent
Françoise UZU	Conservatrice régionale de l'Inventaire, Région Rhône-Alpes	Présente
Bernard GAUTHIEZ	Professeur des Universités - Université Lyon III, architecte de formation	Présent
Hugues SAVAY-GUERRAZ	Conservateur des musées Gallo-Romains, Département du Rhône	Excusé

Assistaient à la Commission

Georges KEPENEKIAN	Adjoint au Maire de Lyon - Délégué à la culture et au patrimoine - Ville de Lyon
Béatrice GRANDCHAMP	Conseillère pour l'action culturelle patrimoniale - DRAC
Denis TROUXE	Président - Office du Tourisme
Régis VERMOREL	Service Territoriale de l'Architecture et du Patrimoine du Rhône
Denis MATHEVON	Service Territoriale de l'Architecture et du Patrimoine du Rhône
Dominique SEROR	Ville de Lyon - Cabinet du Président
Xavier FOURNEYRON	Ville de Lyon - Délégué général de la Culture

Martine BOYE	Ville de Lyon - Déléguée générale Développement Urbain
Bruno DELAS	Ville de Lyon - Mission Culture
Philippe LAMY	Ville de Lyon - Service Urbain
Nicolas MAGALON	Grand Lyon - Cabinet du Président
Mathias CHAGNARD	Grand Lyon - Service Territoires et Planification
Isabelle EYNARD-RIONDET	Grand Lyon - Service Territoires et Planification
Jacques MONNET	Grand Lyon - Service Territoires et Planification
Christine CHASSY	Grand Lyon - Service Territoires et Planification

Monsieur Gérard Collomb ouvre la séance d'instauration de la commission locale du secteur sauvegardé du Vieux Lyon et de l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) des pentes de la Croix Rousse.

Il invite les personnes membres de la commission locale désignés par arrêté préfectoral du 24 juin 2013, à se prononcer sur deux points :

- acter la mise en place de la commission locale dont la mission sera d'assurer le suivi de la révision du secteur sauvegardé du Vieux-Lyon et de la transformation de la Zone de Protection du Patrimoine, Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) en AVAP des Pentes de la Croix-Rousse au sein de la commune de Lyon ;

- approuver le règlement intérieur de la commission locale qui a été transmis en amont de la réunion aux membres de la commission locale.

Monsieur Gérard Collomb donne la parole à Messieurs Mathias Chagnard et Pierre Franceschini qui font un point d'information sur les deux dossiers.

Messieurs Mathias Chagnard et Pierre Franceschini présentent deux documents (*cf. PowerPoint joints*) :

- *Information concernant la mise en révision du secteur sauvegardé du Vieux-Lyon*

- *Point d'avancement de la transformation de la ZPPAUP de la Croix-Rousse en AVAP*

Aucune observation n'a été émise par les participants.

Monsieur Gérard Collomb propose aux membres de la commission locale d'adopter le règlement intérieur.

Le règlement est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Gérard Collomb remercie les présents et clôt la séance de la commission locale du secteur sauvegardé du Vieux Lyon et de l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) des pentes de la Croix Rousse.